



## VOTRE PROPOSITION COMMERCIALE

Valable jusqu'au  
24 janvier 2024

SCI MICHEL THOMAS  
SIREN 378798995  
Ref.Proposition : 2010008361398  
**Vos interlocuteurs EDF :**  
**DIRECTION COMMERCIALE REGIONALE MED**  
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

## ⚡ Tarif Bleu Électricité

**Un contrat unique** : un contrat unique comprenant la fourniture d'électricité et l'acheminement. Les prix et les évolutions tarifaires sont fixés par les pouvoirs publics.

**Une gestion simple** : contrat de 1 an, renouvelable à échéance par tacite reconduction par période d'un an. Ce contrat est sans engagement de durée, résiliable à tout moment sans pénalités.

| Date d'effet : 10/01/2024  |                                    | Option : Base                  | Puissance souscrite : 9 kVA           |                             |
|----------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Nombre de points d'énergie | Consommation prévisionnelle totale | Budget Fourniture <sup>2</sup> | Taxes et contributions réglementaires | Budget Énergie <sup>2</sup> |
|                            | kWh/an                             | €/an HT                        | €/an HTVA                             | €/an HTVA                   |
| 1                          | 3208                               | 803.41                         | 31.820                                | 835.23                      |

Le Budget Fourniture est annuel : il comprend la consommation prévisionnelle valorisée à la signature du contrat au prix moyen de 19.07 c€ HT/kWh<sup>1</sup>, ainsi que la part abonnement annuelle facturée par douzième au prix de 15.97 € HT/mois.

Les prix incluent la part d'acheminement et les contributions liées au mécanisme de capacité et aux Certificats d'Économie d'Énergie.



Tous nos conseillers sont basés en France :  
n'hésitez pas à solliciter leur expertise dédiée aux professionnels



Pensez à créer votre espace Client :  
gérez votre contrat, suivez vos consommations et réalisez  
vos démarches 24h/24

<sup>1</sup>Les prix et les évolutions tarifaires sont fixés par les pouvoirs publics. <sup>2</sup>Les budgets prévisionnels annuels sont établis sur la base de consommations communiquées par vos soins ou sur la base de consommations moyennes estimées.





**Tarif Bleu**  
**n° 2010008361398**  
**Référence Client 378798995**

## **Conditions Particulières de Vente**

complétant les Conditions Générales de Ventes d'électricité

**Entre**

**SCI MICHEL THOMAS**, domicilié(e) à 9 IMP LES HAUT DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN, immatriculé(e) au Répertoire national des Entreprises et des Etablissements sous le n° 378798995, représenté(e) par Monsieur Thibault THOMAS dûment habilité(e) à cet effet, et désigné(e) par "**le Client**",

**d'une part,**

**et**

**ÉLECTRICITÉ DE FRANCE**, Société Anonyme au capital social de 2 084 365 041 euros, dont le siège social est situé à Paris 8<sup>e</sup>, 22-30 avenue de Wagram, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 552 081 317, domiciliée à TSA 81412 44379 NANTES CEDEX 3, représentée par Nelly RECROSIO, dûment habilité(e) à cet effet, et désignée ci-après par "**EDF**",

**d'autre part,**

Le Client et EDF pouvant également être désignés chacun et chacune ou collectivement par "**la Partie**" ou "**les Parties**".

## Article 1 : Objet et documents contractuels

Les présentes conditions particulières de vente ont pour objet de définir les modalités de la fourniture d'électricité par EDF, du site défini à l'article 2 ci-après, au Tarif Bleu applicable aux clients non résidentiels fixé par les Pouvoirs Publics.

Les présentes conditions particulières de vente et, le cas échéant, leurs annexes, forment avec les Conditions Générales de Vente d'électricité aux tarifs réglementés pour les clients non résidentiels en France métropolitaine continentale Tarif Bleu, (ci-après "Conditions Générales de Vente"), le contrat (ci-après "Contrat"), disponibles sur le site <https://www.edf.fr/entreprises/contrat-et-facture/les-conditions-generales-de-vente>.

Le Client, en signant les présentes conditions particulières de vente, est réputé avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et déclare les accepter expressément.

En cas de conflit d'interprétation, les présentes conditions particulières prévalent sur les Conditions Générales de Vente.

## Article 2 : Site - Caractéristiques

Les caractéristiques du site fourni au titre du présent Contrat sont les suivantes :

| Nom du site       | Adresse                                      | SIRET          |
|-------------------|----------------------------------------------|----------------|
| SCI MICHEL THOMAS | 9 IMP LES HAUT DE SERIGNAN<br>34410 SERIGNAN | 37879899500049 |

| Référence acheminement | Type de comptage | Puissance souscrite en kVA |
|------------------------|------------------|----------------------------|
| 07511143270329         | Compteur Linky   | 9                          |

| Adresse du point d'énergie                                 |  |
|------------------------------------------------------------|--|
| R 1 F<br>R 1 F<br>13 RUE GASTON REBUFFAT<br>75019 PARIS 19 |  |

## Article 3 : Option tarifaire et prix

Le Client choisit l'option Base.

Toutes les consommations seront facturées au même prix unitaire.

Le tarif comprend un abonnement fonction de la puissance souscrite et un prix du kWh selon le découpage tarifaire. Chacun de ces termes intègre la part acheminement de l'électricité sur le Réseau Public de Distribution, hors prestations techniques du Distributeur.

Tarif (hors taxes et contributions) à compter du 1er août 2023 conformément à l'arrêté NOR ENER2319775A du 28 juillet 2023 (Journal Officiel du 30 juillet 2023).

Ce tarif est susceptible d'évoluer suite à une décision des pouvoirs publics.

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Abonnement €/mois HT | 15,97  |
| Énergie c€/kWh HT    | 19,070 |

Les tarifs sont hors toutes taxes et contributions. Les factures sont majorées des taxes, contributions et impôts applicables conformément à la réglementation en vigueur au jour de la facturation.

Toute modification des taxes, impôts, charges, redevances ou contributions de toute nature s'applique de plein droit au contrat en cours.

## Article 4 : Modalités de facturation et de règlement

Les factures sont transmises au format électronique selon les modalités indiquées ci-dessous :

| Compte de facturation | Adresse de facturation                       | Adresse(s) d'envoi électronique |
|-----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------|
| SCI MICHEL THOMAS     | 9 IMP LES HAUT DE SERIGNAN<br>34410 SERIGNAN | contact@scimt.fr                |

Le Client choisit de recevoir des Factures Électroniques en substitution des factures papier, dans les conditions définies à l'article 289 VII 1° du Code Général des Impôts. Il déclare satisfaire à l'ensemble des conditions de souscription définies dans les "Conditions de mise en place de la Facture électronique" indiquées dans l'annexe jointe.

Le Client choisit pour régler ses factures, un mode de paiement parmi ceux décrit à l'article "Mode de paiement" des Conditions Générales de Vente. Les modalités retenues sont définies comme suit :

| Rythme de facturation | Moyen de paiement | Délai de Paiement              |
|-----------------------|-------------------|--------------------------------|
| Mensuel               | Chèque            | 15 Jours à émission de facture |

## Article 5 : Date d'effet, durée

Le Contrat prend effet le 10 janvier 2024, sous réserve de la réalisation des conditions définies à l'article "Souscription du contrat" des Conditions Générales de Vente. Il est conclu pour une durée d'un an, renouvelé tacitement jusqu'à la date de résiliation dans le respect des règles définies à l'article "Durée du contrat" des Conditions Générales de Vente.

## Article 6 : Correspondance

Toute correspondance relative à l'exécution du Contrat devra être adressée exclusivement à l'attention de :

**Pour EDF,**  
Service Clients  
TSA 81412  
44379 NANTES CEDEX 3

**Pour le Client,**  
Référence client 378798995  
Monsieur Thibault THOMAS

ou leurs successeurs éventuels. En cas de modification d'interlocuteur, d'adresse e-mail ou d'adresse postale notamment, l'autre Partie en est alors informée dans les meilleurs délais.



Conformément à la réglementation en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données à l'adresse électronique : [vosdonnees@edf.fr](mailto:vosdonnees@edf.fr), en justifiant de votre identité ou en vous authentifiant.

Pour une information plus détaillée sur le traitement de vos données et de vos droits, nous vous invitons à consulter notre « charte de protection des données personnelles » disponible sur <https://www.edf.fr/sites/groupe/files/contrib/charte-protection-donnees-personnelles-clients-entreprises-collectivites.pdf>.

Origine 2022 de l'électricité fournie par EDF : 66,6% nucléaire, 13,7% renouvelables (dont 6% hydraulique, 3,1% éolien, 3% solaire, 1,6% Biomasse), 13,7% gaz, 4,9% charbon, 0,7% pétrole, 0,4% autres fossiles. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

